

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER
CANTON D'ARBOIS

COMMUNE DE LA CHATELAINE

GRANDE RUE- 39600

Tél. et Fax : 03.84.37.48.34
e-mail : mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 27 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-sept février, à 20h 30, le conseil municipal de la commune de La Châtelaine, régulièrement convoqué à la date du vingt-trois février deux mille quinze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MURCIER, maire.

Présents : M. MURCIER Alain, Maire,
M. BRENIAUX Romuald, Mme VALLEUR Marie Colette,
Mme GERRIET Pascale,
M. LOUBOUTIN Laurent, TRULLARD Yvan

Excusés : M. SOUDIER Jean-Gabriel, adjoints, Mme GUYON Gabrielle,
Mme DUGOIS Claudine : a donné pouvoir à Mme VALLEUR Marie-Colette
Mme GUILLOT Raymonde : a donné pouvoir à Mme GERRIET Pascale
M. TERRIER Cyril : a donné pouvoir à M. MURCIER Alain

Secrétaire de séance : Mme VALLEUR Marie-Colette

Ordre du jour :

- 1 – Location logement école
- 2 – Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

1 – Location logement école

Le conseil, après en avoir délibéré, autorise le maire à signer un bail avec M. POUGER Arnaud et Mme MOREL Isabelle à compter du 1^{er} mars 2015, pour le logement situé au-dessus de l'ancienne salle d'école.

Le loyer est fixé à 245 € et la provision de charges à 60 €. Un mois de caution leur sera demandé.

Le maire remercie tous les bénévoles qui ont participé à la remise en état de ce logement.

2 – Questions diverses

* Château d'Artois : Le maire informe les conseillers qu'une réunion de chantier s'est tenue jeudi soir avec le maître d'ouvrage et les entreprises qui vont réaliser les travaux de réfection des sanitaires. Le plancher bois sera d'abord réalisé par M. Laurent LOUBOUTIN avant le 15 mars, date à laquelle les entreprises commenceront les travaux. Le cumulus d'eau chaude situé dans une partie du Château louée à M. BURGAT Daniel sera remonté dans les sanitaires.

Un dossier de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) sera déposé en Préfecture afin d'obtenir une aide sur les prochains travaux (entre 20 et 40%).

* Etude financière : Le maire informe les conseillers qu'il a demandé à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) une étude prospective sur les 3 derniers exercices qui pourra permettre d'envisager les investissements futurs.

* Une réunion préparatoire du budget est fixée le 6 mars à 20h30.

* Le prochain conseil municipal est fixé le 20 mars à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le Maire

La secrétaire de séance

Alain MURCIER

Marie-Colette VALLEUR